



CE Fonctions Support

Réunion du 22 novembre 2012

Partager ce que nous en avons compris.

A.S.C. Prestations 2013 – Enfin les lignes bougent ! hélas pas assez ...

En effet, pour la première fois un vote est proposé aux 15 voix du CE sur le choix entre deux propositions de répartition des prestations ASC.

La première, dite « forfait liberté », soutenue par la CFE-CGC/UNSA, FO, CFTC, va dans le sens du carré magique mis en place sur SCE où la CFE-CGC/UNSA est majoritaire. Nous sommes très satisfaits d'avoir pu influencer deux OS après des années de lutte, pour tendre vers un modèle plus équitable.

La seconde soutenue par Sud, CFDT et CGT tend à laisser perdurer le système inégalitaire actuel.

Nous avons tenu à faire cette déclaration préalable avant que les élus ne votent : « La CFE-CGC/UNSA soutient les demandes de simplicité, d'équité et de liberté que les salariés des fonctions support ont exprimé à propos des ASC. Nous sommes

solidaires de l'option "forfait liberté" soumise au vote de ce jour qui permet un accompagnement structurellement équitable car exempt de toute différenciation quant à la nature des activités et respectueux des choix personnels de chaque salarié. Cependant nous restons attachés à l'utilisation de la classification en lieu et place du QF pour étager les contributions du CE et nous poursuivrons nos efforts pour amener d'autres organisations syndicales sur cette position afin de parvenir à plus de simplicité en garantissant le respect des données personnelles des salariés. »

Résultat des votes :

CFE-CGC/UNSA avec FO et CFTC, **soit 7 voix, votent pour le choix du forfait liberté miscible au choix des salariés** entre vacances-sports/passion-billetterie-spectacles et prévoyant :

- liberté de choix du salarié de ses prestations à l'intérieur du forfait avec compteur individuel,
- remboursement sur factures et/ou chèques vacances
- Équité sociale car les montants du forfait liberté sont modulés en fonction d'un barème à 5 tranches (QF)
- possibilité de report du non consommé par le salarié année N sur année N + 1

CFDT, SUD et CGT, soit 8 voix, votent contre les attentes des salariés en choisissant une autre option qui continue à prolonger l'ancien système, où les prestations sont segmentées en trois prestations distinctes et sans possibilité de report sur l'année suivante.

Comprenez bien que la majorité des salariés attend une évolution et un changement, l'immobilisme l'emporte.

En complément citons la déclaration commune CFE-CGC/UNSA + CFTC + FO sur le choix de la politique ASC 2013 :

« Le FORFAIT LIBERTE proposé par les organisations syndicales FO, C.F.T.C et CFE-CGC-UNSA est comme son nom l'indique synonyme de liberté pour tous les salariés du périmètre du CE Fonctions Support.

Ce forfait dont un montant est défini pour chacune des tranches, est utilisable pour des prestations sports, vacances, loisirs, culture, spectacles et billetterie. Chaque salarié pourra sans contrainte bénéficier de prestations à hauteur du montant alloué pour ce FORFAIT LIBERTE.

Chaque salarié pourra prétendre aux différentes prestations à partir de remboursement sur facture ou paiement par chèques vacances ou autre.

Chaque salarié aura une visibilité sur sa consommation et pourra donc orienter ses choix.

Chaque salarié pourra profiter pleinement dès le début de l'année de son FORFAIT LIBERTE sans attendre un hypothétique reliquat budgétaire.

En plus du FORFAIT LIBERTE, chaque salarié continuera à bénéficier des chèques CADHOC, des chèques Lire, de l'allocation scolarité, des CESU, du BAFA ...etc.

Avec le FORFAIT LIBERTE c'est l'EQUITE, la SIMPLICITE, la LIBERTE de CHOISIR pour TOUS LES SALARIES !

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Dominique De SPIRT
Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Eric FORQUIN – Antoine GALIA
Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI
Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Nicole STUBBE – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

Concernant l'autre proposition basée aujourd'hui sur 3 packs Vacances - Sport /Passion – Billetterie non miscibles, elle ne répond pas au souhait des salariés qui attendent des prestations ASC 2013, beaucoup plus de LIBERTE dans leur choix en fonction de leurs habitudes de vie culturelle, de loisirs et de vacances et de leurs contraintes budgétaires.

Avec cette deuxième proposition, qui multiplie le nombre de packs, la totalité des salariés ne pourra pas utiliser l'intégralité des montants alloués pour chacun des packs. En préconisant de redistribuer le reliquat budgétaire, sous-entendu la non consommation liée aux ouvrants- droit, on en viendrait à redistribuer ce reliquat à des salariés ayant déjà bénéficié de la totalité des 3 Packs. Est-ce cela l'EQUITE ? »

Nous notons également qu'à une question de FO sur l'existence ou non de la miscibilité dans l'option votée par CFDT, SUD, CGT la réponse de la CFDT, « non, il n'y a pas miscibilité, il n'est pas question que les salariés prennent leur mille euros ... ».

La CGT a tenu à intervenir pour redéfinir ce qu'est un comité d'entreprise, à la libération, en 1945, et réfute également le mot liberté ...ce n'est pas le rôle du CE de donner la liberté aux salariés de faire ce qu'ils veulent ...avec l'argent.

Communications à venir du CE – nouveau portail : J – 45, renfort temporaire

Résolution votée à l'unanimité : « Le 1er janvier 2013, le nouvel accord de gestion CE-CCUES entrera en application, outre les adaptations nécessaires de nos outils de gestion, **la décision de création d'un accès Internet spécifique à nos prestations** et à notre communication ainsi que la notion **de CE devenant point d'entrée unique pour les salariés que nous servons**, seront autant de modifications à apporter aux processus de travail des salariés du CE. Afin de mobiliser l'équipe du CE autour de ce défi, à l'ouverture, mais également **d'offrir à nos bénéficiaires l'assistance la plus complète au cours des premières semaines de mise en œuvre**, le bureau propose le recrutement d'un salarié en CDD pour la période du 3 décembre 2012 au 31 janvier 2013. Ce salarié sera principalement en charge du traitement des dossiers de subventions. »

La commission Communication du CE a également décidé d'un plan de communication nourri auprès des salariés pour les sensibiliser et les préparer à l'arrivée du nouveau portail (courrier, push mail ...)

Les codes d'accès seront ceux actuellement utilisés pour ARAVIS, la direction nous ayant refusé l'utilisation des ident FT.

Commissions du CE – quelques remplacements

Un élu SUD est désigné Président de la commission emploi et métier en remplacement d'un élu Cfdt

Les remplacements de leurs représentants proposés par plusieurs OS au sein des commissions ont tous été votés.

Bilan Action Logement 2011 – de l'action ... mais peu de mouvement.

Le bilan présenté ne peut être résumé, il est assez lourd et inclus de très nombreux chiffres et tableaux, **n'hésitez pas à le demander à vos représentants CFE-CGC/UNSA**. La vision présentée pour le périmètre Fonctions Support n'est qu'une extraction de chiffres du bilan global présenté en CCUES, il n'existe pas de politique ni de budget propre au périmètre d'un CE. **Au global FT a versé un peu plus de 18 M€** (0,45% de la masse salariale) au titre de l'Action Logement (ex « 1% Logement ») à un collecteur unique (ASTRIA) **et évalue à 28 M€ le montant des 2732 prestations reçues au profit des salariés**. Cette vision à priori avantageuse **masque une très nette dégradation** de la situation dont il faut reconnaître que la plupart des causes sont hors du champ de décision de l'entreprise. Le logement pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages, l'Etat est puissamment intervenu dans le cadrage budgétaire de l'Action Logement et en a de fait capté à peu près 1/3 (3,25G€ !) pour financer ses agences du domaine ... et a également placé sous plafond de ressources un certain nombre de prestations qui ne l'étaient pas. En illustration de cette dégradation **au niveau national, 1 million de ménages aidés par l'Action Logement en 2008, 520 000 en 2011**, 65% des ménages français sont éligibles au logement social, et la rotation du parc est de 10% en province et de 5% en Ile de France ... Mais certains paramètres sont à la main de l'entreprise, **le choix d'un collecteur unique a été vivement contesté par la CFE-CGC/UNSA**, un second collecteur permettrait d'avoir une offre élargie et plus homogène entre la province et l'Ile de France, d'autant que le parc locatif alloué à FT est en diminution, **perte de plus de 500 droits de réservation pour 105 droits nouveaux acquis !** Même si l'on admet que le parc est pour partie inadapté l'érosion n'en reste pas moins sévère.

Une résolution proposée par la commission logement a été votée à l'unanimité, demandant une amélioration quantitative et qualitative des prestations du collecteur, l'étude d'opportunité d'un deuxième collecteur et l'accroissement des moyens et ressources consacrées par l'entreprise au service du logement de ses salariés.

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Dominique De SPIRT
Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Eric FORQUIN – Antoine GALIA
Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI
Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Nicole STUBBE – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER

Plan de formation 2013 – un air de déjà entendu ... sauf le DIF plus dif...ficile !

A l'exposé du document présenté (50 pages) il fallait être très attentif pour ne pas se croire à celui la version précédente, c'est-à-dire il y a un an. Un plan 2013 qui « accompagne le projet Conquêtes 2015 et la mise en œuvre du contrat social ... » à **25 heures par salarié Fonctions Support**, soit 105 000 heures au global dont 83% par prestations externes, comme en 2012 ... Des petits détails distinctifs tout de même : une allocation pour Fonctions Support en retrait du niveau national « normale du fait de la nature même de l'activité support de la Division » à que voilà une belle incitation à candidature ! On remarque aussi que le département Formation France n'est pas cité dans les acteurs de la formation ... promesse de correction.

Mais au chapitre du DIF on est plus dans la reprise ouvragée, la retouche a été faite à sévères coups de canif :

- accès limité aux formations hors catalogue
- formations intra-entreprise privilégiées
- une demande de DIF par salarié et par an
- désignation unilatérale par la Direction des formations à prendre hors temps de travail dès lors qu'elles sont considérées comme liées à un projet personnel

Par une déclaration préparée les élus CFE-CGC/UNSA ont dénoncé ces évolutions hors de toute démarche de concertation pourtant promise et les dérives qu'elles instillent au principe d'un droit individuel du salarié.

Ce plan de formation soumis au vote a été sanctionné par **8 voix contre** dont celles des élus CFE-CGC/UNSA et 7 abstentions.

Rapports trimestriels 2012 T2 et T3 sur l'emploi

Très grande stabilité de l'effectif au global, du 01/04 au 30/09, l'effectif CDI+CDD hors expatriés (144) et cadres dirigeants (179) est passé de 3860 à 3866 avec dans la période 18 recrutements externes et 18 départs définitifs, troublante égalité ?

Stabilité également pour les alternants, 174 à 181, les temps partiels augmentent, 685 à 725 sous l'effet des dispositifs « seniors ».

Bilan des congés sabbatiques S1 2012

Les trois demandes de congés sabbatiques déposées au cours du semestre dans le cadre de projets finalisés ont été acceptées, une correspond à un essaimage et deux à des projets personnels accompagnés (PPA).

Supply Chain France, site de Rungis, Expertise pour projet alternatif à la fermeture

Les élus ont voté à l'unanimité pour la constitution d'un groupe de travail composé d'un représentant de chaque organisation syndicale et donné mandat à ce groupe pour élaborer le cahier des charges, le soumettre à différents cabinets spécialisés, **décider du choix de l'expert, lequel devra autant que possible remettre ses conclusions au plus tard le 11 février 2013**

Audit du CE – volet financier et procédures

Résolution votée à l'unanimité : « Une résolution a été votée le 24 octobre 2012 pour la réalisation **d'un audit financier des comptes 2011 et à fin octobre 2012.**

Un groupe de travail a été désigné, le cahier des charges a été finalisé et transmis le 21 novembre aux quatre cabinets sélectionnés qui ont tous une expérience en matière d'expertise comptable et audit : APEX, Gestion & Stratégie, EVS et INA. Les réponses sont attendues au plus tard pour le 3 décembre.

Les élus du CE Fonctions Support réunis le 22 novembre votent un mandat au groupe de travail pour mener les consultations et proposer les cabinets sélectionnés. Les élus voteront lors du CE de décembre pour le choix définitif du cabinet retenu.

La fin de l'audit est ciblée pour début février, il doit nous aider notamment à établir un cahier des procédures. »

Prochain CE les 18 et 19 décembre 2012

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Frédéric ANDREANI – Patrick BRIVOT – Philippe CASTANDET – Serge CLEMENT – Dominique De SPIRT
Jean-Marc DARTAGNAN – José DIAS – Dominique DUBRAY – Paul FABRE – Pierre Jean FLAD – Eric FORQUIN – Antoine GALIA
Patricia GARCIA – Yves GARCIA – Yvon HENRY – Catherine LE RIGUER – Véronique LEFORTIER – Monique MANGIONI
Nicole MERI – Jean-Claude MINET – Pascal PEREZ – Virginie POUCHAIN – Pierre REGNIER – Catherine REYDY
Patrick ROGER – Nicole STUBBE – Philippe SUDRE – Christian TRUONG NGOC – Jacques Eric WUNENBURGER